

Année 2016

Projet pédagogique ALSH D'Onzain

Organisateur : Mairie d'ONZAIN

Lieu : accueil de loisirs impasse Camille Diard 41150 Onzain

Dates d'ouverture : ouverture sur l'année scolaire.

Public accueilli : les enfants de 3 à 11 ans

Service enfance jeunesse et vie scolaire

Introduction

A Onzain, la prise de conscience de l'importance de l'Éducation n'est pas nouvelle. Pour l'ensemble des acteurs, elle constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes et joue un rôle déterminant au regard de la cohésion sociale.

Longtemps considérée comme de la seule responsabilité de l'école, l'éducation est aujourd'hui au cœur des préoccupations collectives. Elle est partagée par les familles, la Commune, les associations, les partenaires institutionnels. Il convient donc de rassembler tous ces acteurs à l'échelle d'un territoire.

C'est pourquoi la politique éducative conduite à l'échelle de la ville s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des coéducateurs (enseignants, parents, animateurs), sur l'ensemble des temps des enfants et des jeunes : familiaux, libres, scolaires, péri et extrascolaires. Cette mise en cohérence passe par l'élaboration d'un projet éducatif local (PEL élaboré et approuvé en conseil municipal en 2015.)

L'écriture d'un projet pédagogique est indispensable pour mettre en œuvre la politique éducative élaborée par les élus.

Pour obtenir une vision claire et objective de l'offre éducative à Onzain, un diagnostic a aussi été réalisé.

LE CONTEXTE

Onzain est une petite ville française, située dans le département de Loir-et-Cher et la région du Centre. Ses habitants sont appelés les Onzainois et les Onzainoises. La commune d'Onzain s'étend sur 29,9 km² et compte 3 639 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2012, Onzain a connu une nette hausse de sa population depuis 1999.

Entourée par les communes de Chaumont-sur-Loire, Mesland et Rilly-sur-Loire, Onzain est située à 16 km au sud-ouest de Blois la plus grande ville aux alentours.

Située à 66 mètres d'altitude, le Fleuve La Loire, la Rivière La Cisse sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune d'Onzain. La gare d'Onzain sur la ligne Paris-Tours est régulièrement desservie et constitue un atout majeur de la commune.

Cette commune touristique est dotée de commerces, d'un supermarché, de plusieurs écoles, de structures d'accueil pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, d'associations sportives et culturelles ainsi que d'une maison de retraite.

Evolution des effectifs des établissements scolaires :

	Maternelle			Elémentaire			Total
	Elèves	Nb Classes	Moyenne	Elèves	Nb Classes	Moyenne	
2009-2010	130	5	26	219	9	24,33	349
2010-2011	130	5	26	220	9	24,44	350
2011-2012	127	5	25,4	218	9	24,22	345
2012-2013	117	5	23,4	228	9	25,33	345
2012-2013	121	5	24,2	220	9	24,44	341
2013-2014	125	5	25	207	9	23	332
2014-2015	121	5	24,2	213	8	26,63	334

*la baisse des effectifs sur l'école maternelle est en raison de la baisse des naissances depuis 2010.

2) Les projets

2.1Le projet éducatif local

Les objectifs éducatifs :

Permettre à chaque enfant de bien vivre au sein des différentes structures de la ville :

- > De s'y épanouir au fil du temps
- > D'y trouver sa place, intérêts et satisfaction
- > D'exister en tant que personne à part entière

Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent :

- > Soutenir la promotion d'activité de loisir éducatif de qualité
- > Permettre une meilleure articulation entre les différents temps de vie de l'enfant et du jeune
- > Favoriser la diversité des modes d'apprentissage et permettre l'élargissement de l'horizon culturel et éducatif
- > Développer l'autonomie de l'enfant et du jeune

Favoriser la socialisation

- > L'apprentissage de la vie collective
- > Les mixités

Lutter contre les inégalités

- > Une politique tarifaire favorisant l'accueil

> Promouvoir l'égalité des chances

Eduquer l'enfant et le jeune à la citoyenneté

- > Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble
- > Favoriser la participation des enfants et des jeunes
- > Favoriser la découverte et le respect de l'environnement

Le projet éducatif de la ville d'Onzain veut contribuer à faire de tous les enfants onzainois des membres actifs, critiques et solidaires dans la société.

2.2 Le projet pédagogique

Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant

Objectifs

Respecter le
rythme de
l'enfant

Développer
l'autonomie

Mettre en
place des
activités
attractives,
innovantes et
cohérentes

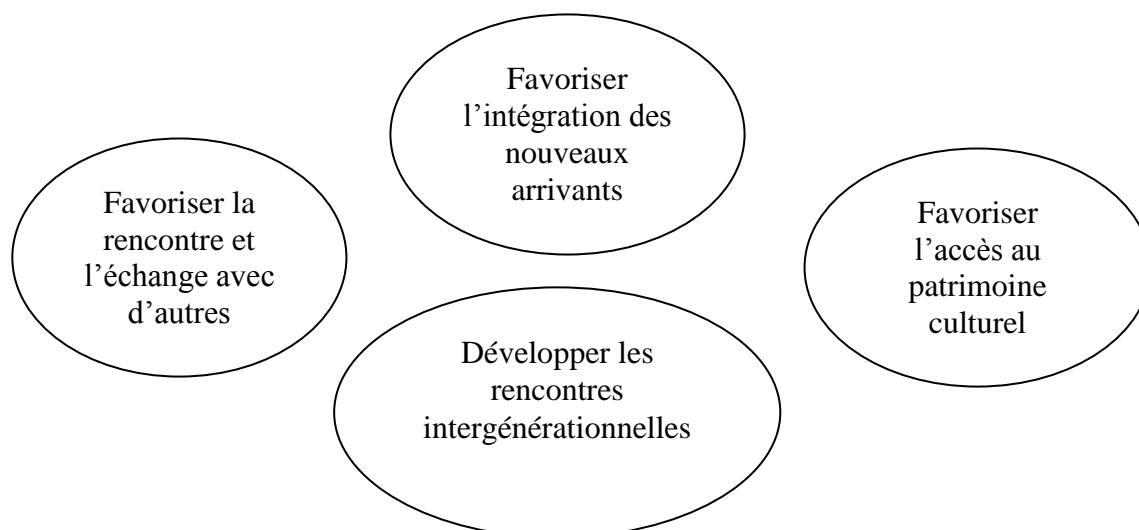
Permettre à
l'enfant de
réaliser ses
propres choix.

Les moyens

- Proposer des espaces d'expression (Boîte à idée, Arbre d'expression...)
- Aménager des espaces diversifiés
- Instaurer des temps d'échange (Conseil d'enfants)
- Préparer et rechercher des activités en amont (Prise en compte des demandes des enfants)
- Elargir le champ d'activités (activité diversifiées)
- Permettre l'accès au jeu librement
- Donner de la souplesse dans les plannings d'activité
- Valoriser et encourager le comportement et les actions des enfants
- Assurer la sécurité affective et morale de l'enfant

Lutter contre les inégalités

Objectifs



Les moyens

- Système de parrainage (Le nouvel arrivant sera accompagné par l'ensemble du groupe déjà en place)
- Jeux de connaissance
- Proposer des sorties (Musée, zoo, cinéma...)
- Rencontre intergénérationnelle
- Organiser des journées inter-centre

Développer la Socialisation et la citoyenneté

Objectifs

Mettre en avant le droit et les devoirs des enfants

Permettre aux enfants de s'exprimer

Développer la coopération et l'entraide entre les enfants

Inciter les jeunes au respect de l'autre

Responsabiliser les enfants au sein de la structure

Favoriser la mixité sociale

Les moyens

- Mettre en place des conseils d'enfants
- Elaboration des règles de vie avec les enfants
- Faire participer les enfants à la mise en place des tâches quotidiennes
- Créer des projets d'animation axés sur les droits de l'enfant
- Mettre en place des activités accessibles à tous.
- Prioriser les jeux de coopération et à contrario éviter le plus possible les jeux de compétition.
- Proposer des espaces d'expression (Boîte à idée, Arbre d'expression...)

3) Descriptif de L'alsh

L'ensemble du bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il n'y a pas de marche ni étage.

Le bâtiment est composé de plusieurs pôles :

- Pôle adultes:

On y trouve le bureau de l'ALSH, le bureau du RAM, le local technique (les poubelles avec le tri sélectif), le local lingerie, des rangements, la cuisine pour (qui sert aussi de salle de pause pour le personnel).

- Pôle enfants:

Les enfants sont répartis selon leurs âges les 3 - 5 ans et les 6 - 11 ans.

Pour les Petits : une salle multi activités avec des rangements, une salle pour la sieste (l'ensemble des draps/ couvertures/ oreillers / lits sont fournis par la structure), une salle calme pour prendre le goûter ou faire des activités, une petite cour entièrement clôturée et goudronnée. Des toilettes adaptés aux enfants et un toilette handicapé enfant.

Pour les Grands : une salle multi activités avec de nombreux placards, salle plus calme où les enfants ont à disposition un canapé et des livres, une salle dédiée aux activités créatives, techniques, et d'expérimentation, et une grande cour entièrement clôturée et en partie goudronnée avec un petit jardin et des plantes. Des toilettes adaptées à leur taille avec un pour les handicapés.

L'ensemble des pièces est relié par un large couloir qui est un lieu multi activités et pour tous les âges, c'est également le lieu où les parents trouvent toutes les informations nécessaires, règlement intérieur, programmes d'activités etc...

4) l'équipe d'encadrement

L'équipe se compose de 6 personnes.

1 directeur de L'Alsh : Gwendal Arnoult qui est aussi coordinateur du service enfance jeunesse et vie scolaire.

5 animateurs :

Brigitte DUBOIS
Dominique LEBLANC
Brigitte David
Florian Machado
Aurélien Derbois

1 assistante sanitaire : Brigitte David

Pour L'alsh d'été, l'équipe de permanents est complétée par des animateurs vacataires.

5) Les relations souhaitées dans le centre

Enfants / enfants : l'équipe d'encadrement souhaite que les relations entre les enfants soient fondées sur la bonne entente, l'entraide, la camaraderie et l'amitié. Elles devront permettre aux enfants de vivre des vacances dans un esprit de respect mutuel.

Animateurs / enfants : les animateurs sont les référents, les points de repère des enfants : c'est à eux que ces derniers doivent pouvoir s'adresser. Les animateurs sont l'écoute des enfants. A ce titre, les animateurs appliquent à eux-mêmes ce qu'ils demandent aux enfants. Ils assurent la sécurité, physique, morale et affective de chaque enfant. Ils développent avec les enfants un climat de confiance et de compréhension.

L'animateur n'a pas vocation à codifier ou superviser les relations entre enfants. Son intervention est parfois nécessaire (en cas de dangers physiques ou moraux), mais de même que les enfants doivent pouvoir jouer spontanément, ils doivent aussi pouvoir « relationner » librement.

Cependant, ces relations sont fonction du « climat » que l'animateur met en place et de ses propres relations avec les enfants.

Celles-ci s'établissent de manière originale: l'animateur n'est ni un parent, ni un enseignant, ni un copain, ni un gendarme... Il a simplement fonction de s'occuper des enfants pendant quelques semaines.

Quand un animateur débute, les relations affectives sont parfois difficiles à gérer. Deux écueils sont à éviter: garder ses distances avec les enfants (très insécurisant) ou, au contraire, n'avoir avec eux que des relations affectives (très déstabilisant en fin de séjour, quand le lien affectif avec l'animateur est rompu).

L'animateur ne doit pas être le « copain » mais un référent sécurisant et cohérent dans ses décisions. Il ne peut exiger des autres ce qu'il ne fait pas lui-même et doit baser son autorité sur le respect et la confiance mutuelle. Lorsque cela s'avère nécessaire, il se doit également d'imposer des limites tout en sachant expliquer pourquoi. Certaines situations se règlent d'elles-mêmes, d'autres pas. Ne pas choisir la non-intervention systématique mais éviter d'intervenir pour régler un problème dont l'enfant aurait pu trouver la solution.

Animateurs / animateurs : les relations doivent être inspirées par les notions de respect mutuel, d'entraide, de tolérance et de confiance. Aucun animateur ne doit considérer qu'il est au-dessus des autres et qu'il peut se dispenser de respecter les décisions ou tenir compte d'un conseil. Par ailleurs, le travail en centre est fatiguant : les relations peuvent s'en ressentir et connaître des tiraillements, des tensions : il est de la responsabilité de chacun de faire en sorte que ces moments difficiles soient les plus passagers possibles et d'éviter toute rancune.

Directeur / enfants : le directeur ne souhaite pas apparaître comme un censeur auprès des enfants. Il faut donc veiller à ne pas le mettre en situation de recours obligé face à un problème de discipline. Si une situation difficile se pose, elle sera discutée le soir même pour déterminer ensemble les comportements à tenir.

Le directeur peut également être sollicité pour participer à l'animation de certaines activités.

Directeur / animateurs : ces relations doivent être fondées sur le respect mutuel des rôles, la confiance, la solidarité, et la concertation. En outre, les relations entre animateurs et directeur ne peuvent se fonder que sur une franchise réciproque. Toute autre attitude ne pourrait qu'avoir des répercussions négatives sur la vie du centre.

En tant que formateurs pratiques, il revient au directeur de soutenir les animateurs et leur apporter aide, idées, éléments de solution aux problèmes rencontrés. Pour cela, le directeur doit être disponible autant que possible.

Directeur / animateurs / parents : La famille représente le premier pôle d'éducation de l'enfant. A ce titre, l'équipe doit s'efforcer de pratiquer à la fois information et dialogue auprès des parents : faire en sorte que les parents sachent ce qui se passe. Il est de l'intérêt de tous de s'efforcer à travailler en collaboration avec les familles. Ces dernières pourront être invitées sur un événement ou une animation.

Tout doit être mis en œuvre pour que ces relations soient confiantes et respectueuses du statut des uns et des autres.

Les meilleures relations sont à rechercher dans le souci particulier de ne pas, même indirectement, vouloir opposer l'enfant à sa propre famille. D'autre part, tous les outils permettant une bonne circulation de l'information entre le l'Alsh et les familles seront mis en œuvre.

Animateur / directeur/ enfants / personnel de service : tous les adultes œuvrant dans le centre de loisirs se doivent de respecter le rythme de vie de l'enfant, ses besoins et ses capacités. L'équipe d'animation est chargée pendant les moments de repas du bon déroulement de ceux-ci pour les enfants. Un soutien peut être apporté au personnel de service en cas de besoin.

Animateur / enfants / animateurs techniques spécialisés : pendant les interventions de techniciens spécialisés, les animateurs du centre restent les référents des enfants. Ils continuent d'assurer leur protection affective, morale et physique, facilitent la relation avec l'intervenant, et motivent les enfants.

6) Les besoins et les possibilités des enfants

Pour être le plus efficace possible, l'équipe d'animation se doit de connaître les besoins et les attentes des enfants qu'ils accueillent.

Le public des 6 – 11 ans :

Caractéristiques :

Ils sont capables de comprendre les intentions des autres et de coopérer avec eux (décentration).

Ils savent lire écrire et compter (bien évidemment les enfants de 6 ans ont moins d'expertise dans ce domaine que ceux de 11 ans).

Ils sont curieux de tout.

Pour Piaget c'est le stade de l'intelligence opératoire, c'est-à-dire comprendre les causes et les conséquences des choses.

Pour Freud c'est le stade de latence, ils ont compris la différence entre les sexes et leurs esprits sont donc tournés vers l'apprentissage.

Besoins :

Sécurité affective et morale

Autonomie et responsabilité

Cadre et de repères

Jouer

Compétition

Caractéristiques des 3 – 6 ans :

Pour Freud : c'est le stade Phallique : prise conscience de sa sexualité (reconnaissance sexuelle), complexe d'œdipe.

Pour Piaget : c'est le stade de la pensée intuitive : l'enfant peut établir des combinaisons logiques peu complexes, raisonnement logique sur 1 seul aspect des choses.

Phase égocentrique : l'enfant est centré sur lui-même et a du mal à prendre ne compte l'avis ou la sensibilité d'autrui. Il ramène tout à lui, copie le comportement (jeux symboliques).

C'est l'âge des « pourquoi » ?

La coordination des mouvements n'est pas optimum

Ils sont très curieux

Besoin :

D'être accompagné

Besoin d'un cadre de structure et de sécurité

Besoin d'un temps de repos plus important car ils se fatiguent vite.

Besoin d'affection

Jouer

Etre encouragé

De découverte

De repères précis dans la journée

7) La participation des publics

Les modalités de participation des enfants :

La participation est tout à la fois un élément visible et constitutif de la citoyenneté, un critère, mais aussi un moyen au service de l'apprentissage de la citoyenneté. La participation transforme les jeunes en acteurs et leur permet de participer aux décisions pour améliorer la vie locale. Favoriser la participation des enfants consiste à les encourager à exprimer leurs points de vue sur les questions qui les concernent et à leur donner les moyens de la mise en œuvre. C'est en prenant part à un dialogue et à un échange que les enfants apprennent à influencer de façon constructive le monde qui les entoure.

Un enfant qui participe, c'est un enfant à qui on a permis de maîtriser le langage, ses règles,...
Proposer, argumenter, critiquer, tout cela n'est pas inné, et notre tâche d'éducateur consiste aussi à épanouir l'enfant en favorisant ses capacités d'expression.

Des échanges sont régulièrement organisés avec les enfants pour connaître leurs envies, leurs ressentis. Des murs d'expression sont mis en place dans les salles d'activités.

La circulation de l'information dans le centre et hors du centre :

Information aux familles :

L'équipe d'encadrement se devra d'être au plus près des parents par le biais de la communication écrite ou orale et en se montrant disponible pour répondre aux questions et aux interrogations des familles.

Le Centre de loisirs dispose de plusieurs outils visant à favoriser la communication de l'information aux parents :

- affichage permanent extérieur (entrée de l'école pour les informations générales et entrée du centre de loisirs pour les activités à venir)
- plaquettes distribuées avant chaque séjour de vacances
- Blog
- diffusion d'informations par la presse locale
- L'espace d'accueil : en plus des plannings d'activités, un tableau d'affichage dans l'entrée du centre permet de diffuser des renseignements concernant le centre de loisirs (menus, règlement intérieur, synthèse du projet pédagogique, informations diverses etc.), mais aussi de donner des informations d'ordre sportives ou culturelles de la commune.

9) L'organisation des temps de vie et les activités

9.1 L'organisation des temps de vie :

Journée type des vacances :

horaires	Maternelles 3-6 ans	Primaires 6-11 ans
7h15	Arrivées échelonnées des enfants Pointages activités libres Echanges avec les parents	Arrivées échelonnées des enfants Pointages activités libres Echanges avec les parents
9h00	activités	activités
	Retour au calme	
11h30	Rangement Jeux libres	Retour au calme Rangement Jeux libres
12h00	cantine	cantine
13h00	activités libres avec les enfants	activités libres avec les enfants
14h00	activités	activités
15h30	Retour au calme rangement	Retour au calme rangement
16h00	gouter	gouter
17h00	Départ échelonné des enfants Pointages activités libres Echanges avec les parents	Départ échelonné des enfants Pointages activités libres Echanges avec les parents
	Temps des repas	
	Temps calme	
	activités	
	Temps échanges avec les parents	

Journée type période scolaire :

Horaires	Maternelles 3 – 6 ans	Primaires 6 – 11 ans
7h15	Arrivée échelonnée des enfants Activités libres Communication avec les parents	Arrivée échelonnée des enfants Activités libres Communication avec les parents
8h20	Pointage des enfants rangement	Pointage des enfants rangement
8h30	Départ pour l'école	Départ pour l'école
15h30	TAP Avec ATSEM	TAP Avec animateurs
16h15	regroupement en salle de jeux	Regroupement dans la cours
16h30	Départ pour l'accueil de loisirs	Départ pour l'accueil de loisirs
16h40	gouter	gouter
17h00	Départ échelonné des enfants Activités libres	Départ échelonné des enfants Activités libres

	Echanges avec les parents	Echanges avec les parents
--	---------------------------	---------------------------

Journée type mercredi période scolaire :

Horaires	Maternelles 3 – 6 ans	Primaires 6 – 11 ans
7h15	Arrivée échelonnée des enfants Activités libres Communication avec les parents	Arrivée échelonnée des enfants Activités libres Communication avec les parents
8h20	Pointage des enfants rangement	Pointage des enfants rangement
8h30	Départ pour l'école	Départ pour l'école
11h45	Rassemblement salle de jeux	Rassemblement cours de l'école Dispersion bus/cantine
12h00	cantine	cantine
13h00	départ à l'accueil de loisirs Accueil des enfants de Chaumont	Arrivé à l'accueil de loisirs Accueil des enfants de Chaumont
13h15	Activités libres avec les enfants	Activités libres avec les enfants
14h00	activités	activités
15h45	Rangement Retour au calme	Rangement Retour au calme
16h00	gouter	gouter
17h00	Départ échelonné des enfants Activités libres Echanges avec les parents	Départ échelonné des enfants Activités libres Echanges avec les parents

9) Les activités

Les activités se déclinent en en trois catégories :

Les activités proposées et encadrées par les animateurs : Ce sont les activités préparées en amont de l'accueil et proposées dans un planning global. Trois axes seront privilégiés :

- Activités d'expression (chant/ théâtre/ expression corporelle / prise en compte de la parole des enfants)
- Jeux sportifs collectifs (jeux d'opposition, jeux de coopération, de relais, d'équipe)
- Activités manuelles et créatives (carnaval, objets de décoration, peinture, dessin, scrapbooking...)

Les activités libres (« temps choisis » ou « non contraints ») : L'animateur a ici un rôle différent : il n'intervient pas directement dans l'activité, mais propose un cadre et donne à jouer. Il répond à la sollicitation des enfants. Il s'agit donc de mettre à disposition des espaces d'activités en autonomie.

- Activité ludothèque (mise à disposition de jeux de société et explication éventuelle des règles)
- Activité bibliothèque (mise à disposition d'ouvrages, de bandes dessinées, de contes)
- Activités extérieures (vélos, zones de jeu...)

A chacun son rythme : les activités dites « libres » sont positionnées à l'articulation des moments clés de la journée (accueil, en amont et en aval des repas, goûter) comme autant de pauses ou chacun pourra vivre à son rythme.

Et enfin, les sorties Culturelles, sportives ou familiales, les sorties permettent aux enfants de s'extraire du cadre habituel du centre de loisirs et donc de changer d'environnement. L'enjeu de ces sorties est de proposer des activités nouvelles, exceptionnelles ou événementielles.

Les sorties seront organisées et encadrées par les animateurs, en grand groupe ou en groupes restreints.

10) L'évaluation

L'évaluation du projet permet notamment de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle constate l'articulation ou non entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre.

L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Les temps de l'évaluation :

Avant, pendant et après la réalisation du projet, le directeur et l'équipe pédagogique prennent du temps pour l'évaluation. Les modalités de celle-ci (méthodes, indicateurs, outils) diffèrent selon les objectifs fixés et le moment de l'action.

Avant l'action ou au moment de la conception du projet :

Le directeur, à partir d'un diagnostic, choisit des objectifs pertinents dont les résultats sont mesurables.

Pendant l'action, le directeur et l'équipe collectent les informations qui sont analysées et interprétées. Ce recueil d'information peut prendre des formes variées. Certaines de ces données permettent une régulation durant le séjour, d'autres seront utiles à l'organisateur.

L'évaluation permet également de prendre du recul sur les actions en cours, dans des situations où l'urgence guide parfois la décision.

Après l'action, au-delà du bilan d'activités qui correspond uniquement à des données à un temps T, les résultats de l'évaluation sont utilisés pour améliorer l'accueil, choisir les actions les plus efficaces ou modifier certaines démarches. Au-delà de ces modalités, on peut noter que la démarche en elle-même permet le questionnement sur son propre mode de fonctionnement.

Les discussions, les échanges nécessaires à la définition d'indicateurs et à la collecte de données, peuvent faire évoluer les pratiques par la concertation et la confrontation des représentations et des faits.